



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 16
☎ 04 66 01 61 64

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	Présents	Votants
29	21	27

QUESTION N°

24 – 036

OBJET

VOEU

-

**LIGNE THT ELECTRIQUE
400 000 VOLTS
AERIENNE A DEUX
CIRCUITS ENTRE FOS-
SUR-MER ET
JONQUIERE-SAINT-
VINCENT**

ONT VOTE

Pour	Contre	Abs.
27	0	0

CONVOCATION

15/03/2024

DEPOT EN PREFECTURE

Voir le visa

PUBLICATION

04/04/2024

PIECE JOINTE

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 04/04/2024

ID : 030-213000342-20240328-DL_24_036-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2024

Le vingt-huit mars deux mille vingt-quatre, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

Etaient présents (21) : Juan MARTINEZ, Johan GALLET, Claudine SEGERS, Christophe GIBERT, Stéphanie MARMIER, Eric MAZELLIER, Lucie ROUSSEL, Aurélie MUNOZ, Michel BRESSOT, Olivier RIGAL, Anna ROBIN, Jean-Paul GRANIER, Jean-Paul REY, Cédric PIERRU, Sylvie ROBERT, Martial DURAND, Isabelle CORNELOUP, Jérôme PANTEL, Bruno ARNOUX, Judith FLORENT, Stéphanie VIERI.

Etaient absents (8) : Frédéric ETIENNE, Nadia EL AIMER, Marinette CANET, Fabienne JULIAC, Adrien HERITIER, Linda OBENANS LESEL, Catherine NAVATEL, Daniëla DE VIDO.

Procurations (6) : Frédéric ETIENNE à Christophe GIBERT, Nadia EL AIMER à Martial DURAND, Marinette CANET à Stéphanie MARMIER, Fabienne JULIAC à Anna ROBIN, Adrien HERITIER à Olivier RIGAL, Linda OBENANS LESEL à Claudine SEGERS.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance M. Jérôme PANTEL.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de la concertation préalable du projet de création d'une ligne électrique de 400 000 volts aérienne à deux circuits entre FOS-SUR-MER et JONQUIERES-SAINT-VINCENT porté par RTE,

il est important de donner notre avis entre le 12 février et le 7 avril 2024 pour le commissaire-enquêteur, ainsi qu'au Préfet du Gard et au Préfet coordonnateur, Préfet des Bouches-du-Rhône et de la Région PACA.

Nous, Elus de la ville de Bellegarde, avons bien compris l'enjeu de décarbonation de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer et surtout l'enjeu de réindustrialisation de notre pays avec le choix du territoire de FOS-BERRE dans le territoire des Bouches-du-Rhône.

Nous avons aussi bien compris la situation stratégique de la commune de Jonquières-Saint-Vincent qui est la « PRISE » de ce projet.

Par contre, nous estimons que cette ligne de THT de 400 000 volts, va nuire durablement à notre agriculture, à notre environnement, à notre tourisme, à notre image et à notre identité.

D'autant que la commune de Bellegarde, à l'instar des autres communes composant la Communauté de Commune Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA), subit déjà des infrastructures d'utilité publique.

Par ailleurs, nous relevons l'avis négatif de l'EID Méditerranée qui met en évidence l'enjeu sanitaire à savoir que la mise en place de cette ligne va complexifier fortement la mise en œuvre de la démontification de la zone entre la plaine de Beaucaire et la zone de Fourques dont Bellegarde.

De plus, nous considérons que ce projet de ligne aérienne de THT apportera des retombées économiques et fiscales au département des Bouches-du-Rhône et

à la Région PACA exclusivement, en ne laissant aucune nuisance et contraintes.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

Article 1 – AFFIRME son opposition totale à ce projet de ligne THT de 400 000 volts traversant la commune.

Article 2 – DEMANDE à l'Etat, et à RTE que cette ligne THT de 400 000 volts soit supportée par les Bouches-du-Rhône et la région PACA qui va récolter les bénéfices de cette infrastructure.

Article 3 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes et nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Bellegarde, le 28 mars 2024

Juan MARTINEZ
Maire de BELLEGARDE



Jérôme PANTEL
Secrétaire de Séance

